



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tuberculose

Question écrite n° 101338

Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation épidémiologique de la France concernant la tuberculose. Loin d'avoir disparue, cette maladie historiquement liée à la pauvreté a certes régressé, mais il apparaît que de nombreuses régions demeurent encore touchées, notamment dans les zones les plus urbanisées. La situation actuelle semble donc conduire à la nécessaire élaboration d'un programme national de lutte contre la tuberculose. Le dépistage et le traitement devraient être réorganisés sur l'ensemble du territoire et renforcés dans les zones les plus atteintes. Une meilleure prise en charge des moyens de lutte, de la politique vaccinale jusqu'au suivi des malades, aboutirait certainement à une incidence moindre de la maladie. Aussi lui demande-t-elle de bien vouloir lui communiquer les différentes mesures envisagées afin d'adapter la stratégie de contrôle à la nouvelle donne épidémiologique de la tuberculose en France.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Kosciusko-Morizet](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101338

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7975